

■ **Fondation Dr. Marthe NICATI et sa soeur**, à Pompaples, CH-550-0110162-4, soutenir l'Ecole d'infirmières de Saint-Loup; prise en charge de certains projets; aide financière (FOSC du 29.10.2002, p. 13). Statuts modifiés le 26 juillet 2005 (décision du Département des finances du canton de Vaud). Nouveau but: soutenir l'Ecole de Saint-Loup; prise en charge, partielle ou totale, de certains projets proposés par la directrice de l'Ecole; aide financière accordée, de cas en cas, aux élèves ou enseignants, pour faciliter ou améliorer leur formation professionnelle

Journal no 8519 du 04.08.2005
(02969088 / CH-550.0.110.162-4)